



Chambre de Commerce
et d'Industrie Territoriale
d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud

**Discours de M. Jacques NACER, Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie Territoriale d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud
Assemblée Générale, Porto-Vecchio, 30 juin 2011**

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil général,

Mesdames, messieurs,

Depuis notre dernière assemblée générale décentralisée à Porto-Vecchio, notre Institution a connu un certain nombre de changements notables.

Le premier d'entre eux est bien évidemment l'élection d'une équipe d'Élus renouvelée pour moitié.

C'est donc à nos nouveaux Elus que je souhaiterais d'abord m'adresser aujourd'hui. Vous qui participez pour la première fois à ce traditionnel rendez-vous à la Délégation de Porto-Vecchio, vous savez qu'il est de notre devoir de nous déplacer, de venir à la rencontre des ressortissants et d'être à leur écoute aux quatre coins du territoire.

Malgré vos emplois du temps respectifs, malgré les aléas de la vie, vous devrez vous appliquer à garder cette nécessité à l'esprit tout au long de la mandature.

Je voudrais également vous remercier pour votre implication quotidienne et pour le nouveau souffle que vous avez apporté à la Chambre.

Incontestablement, notre Institution n'est plus tout à fait la même que celle qu'elle était il y a 1 an, et cela, nous vous le devons en grande partie. Vos projets, votre dynamisme, nous permettent d'avoir au quotidien un rythme de travail particulièrement soutenu.

Et comme nous l'avions promis à nos électeurs, nous avons choisi d'explorer des terrains sur lesquels nous ne nous étions pas positionnés avec force jusque là. Pour preuve, les propositions remises à l'Exécutif au sujet de la **desserte aérienne de notre Île**, ou l'étude lancée afin d'évaluer le dispositif « **Crédit d'Impôt pour Investissement en Corse** ». A ce sujet, monsieur le Préfet, vous serez évidemment le premier destinataire des propositions de la CCIT à la rentrée.

Les défis sont nombreux, les sujets de réflexion et de proposition également et je le sais, nous saurons nous donner les moyens de nous faire entendre pour défendre les intérêts des entreprises insulaires au cours de cette mandature.

ΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩ

Autre changement d'ampleur, il s'agit bien évidemment de la création de la **CCI Régionale**.

Nous avons montré en janvier, avec nos homologues de Haute-Corse, que nous étions des Elus responsables, capables de placer l'intérêt de la Corse, et je dis bien l'intérêt de la Corse dans son ensemble, au-dessus d'éventuels querelles de clocher. Vous vous en souvenez en effet, le Président et le Bureau de la CCI Régionale ont été élus à l'unanimité par 32 voix, car les uns et les autres avaient su faire les concessions nécessaires afin que le monde économique ne soit pas divisé.

Nous avons depuis progressé sur le concept de « Présidence Alternée », puisque ce principe a également été validé par l'ensemble du Bureau le 1^{er} juin dernier.

Il nous reste comme vous le savez, un paramètre d'importance à définir maintenant : le schéma de gouvernance de l'Institution et ses contours.

La semaine dernière nous avons été étonnés, lorsque l'Assemblée de Corse, ne s'est pas prononcée sur ce sujet, alors que c'est à la demande des Elus Territoriaux qu'elle avait été saisie de ce dossier. Nous ne comprenons pas, comment des Elus régionaux, peuvent être tentés de céder au campanilisme.

Nous pensons surtout que des hommes politiques, élus, ont avant tout pour fonction de prendre des décisions, de trancher, au risque de déplaire.

Et je souhaite à cet égard, saluer le Président du Conseil Exécutif, qui a publiquement et clairement exprimé qu'il était favorable à la proposition la plus susceptible de servir les intérêts de la Corse et pas ceux d'un département au détriment de l'autre.

Je voudrais en outre profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui, pour m'attarder sur un aspect du débat un peu trop souvent oublié : les Elus consulaires de Haute-Corse et ceux de Corse-du-Sud ne formulent pas le même type de proposition.

Alors que les uns proposent l'installation de la Chambre Régionale à Bastia et n'envisagent aucune autre possibilité, les autres ne réclament pas un siège à Ajaccio.

Nous aurions pourtant pu effectuer ce choix sans risque. Ajaccio étant la capitale régionale, si siège fixe il devait y avoir, comment expliquer qu'il ne s'y trouve pas ?

La CCIT de Corse-du-Sud a produit un schéma cohérent basé sur un principe d'égalité entre les deux CCIT, nous prônons une administration régionale souple, assortie d'un siège tournant au gré des présidences alternées.

Nous sommes porteur d'une proposition d'équilibre, qui, dois-je le rappeler, s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la réforme. La Corse ne possédait pas jusqu'alors de structure régionale. L'un des principaux objectifs de la Révision Générale des Politiques Publiques dans le cadre de laquelle s'inscrit la réforme du réseau consulaire est la réduction des dépenses publiques. De plus, la loi oblige désormais les Chambres à diminuer les taxes appliquées aux entreprises. Dans ce contexte comment justifier la création d'un siège, qui s'il devait avoir une existence géographique fixe, serait forcé de se doter à très court terme de locaux et de personnels ?

Une fois ces bases posées, un mystère demeure à nos yeux : comment une telle proposition n'entraîne-t-elle pas le consensus ? Comment justifier une position contraire ?

Nous entendons une minorité d'hommes politiques, usant d'une rhétorique qui leur est propre, présenter cette formule comme une proposition favorisant le sud... Ce n'est pas notre proposition qui favorise le Sud. Ce sont la Loi et l'Histoire.

Je m'interroge : pourquoi personne n'oppose à ces hommes politiques qui utilisent le fragile argument du rééquilibrage pour étayer leurs propos, une réponse simple : cette notion n'existe tout simplement pas dans le pays dans lequel nous vivons. Aucune autre région n'est soumise à ce type de contrainte, pourquoi la Corse serait-elle donc la seule région à devoir composer avec de telles obligations ?

Quoi qu'il en soit, j'ai totale confiance dans le Gouvernement, que vous représentez ici, Monsieur le Préfet, qui saura j'en suis certain, choisir sans mal une solution difficilement contestable porteuse d'apaisement, d'équilibre et de performance.

Et j'espère que lors de notre prochaine Assemblée Générale, lorsque nous dresserons un nouveau bilan, le dossier des controverses sera clos, pour enfin laisser la place à l'action concrète en faveur du développement économique de notre Île, dans laquelle nous nous engageons tous les jours.

ΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩ

Je vous propose d'ailleurs de nous recentrer à présent sur l'action de terrain et de profiter de cette Assemblée Générale, pour nous livrer quelques instants à un exercice d'auto-satisfaction.

En effet, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud affiche à l'heure actuelle, une excellente santé. Sur le plan budgétaire, tous les résultats sont en hausse et si nous envisageons l'avenir et les conséquences de la réforme avec prudence, nous avons toutefois aujourd'hui, le sentiment du travail accompli. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, vous le mesurerez à travers les interventions de notre Trésorier et de notre Directeur Financier.

Je peux vous dire qu'aujourd'hui, je suis fier d'être le Président d'une Institution porteuse de projets et en mesure de les accomplir, ce qui n'est pas un détail, vous en conviendrez...

Je vais également mettre à profit notre présence à Porto-Vecchio pour évoquer l'actualité de l'extrême-sud. Et poursuivre sur les excellents résultats que je mentionnais tout à l'heure :

- Sur le **Port de Bonifacio**, le trafic passagers, du 1^{er} janvier au 31 mai 2011, est en hausse de près de 10%, avec une augmentation significative près de 250% du trafic croisières
- Sur le **Port de Porto-Vecchio**, le cumul passagers enregistre une légère baisse, qui s'explique par la longue grève de la SNCM au cours des mois de février et mars. La Chambre a fait de son mieux, mais malgré une augmentation du trafic croisières de 26%, le trafic total du 1^{er} janvier au 31 mai enregistre une baisse d'environ 2,5%. Gageons qu'au rythme actuel, le solde redeviendra positif d'ici le 31 décembre...
- Enfin, le trafic de **l'Aéroport de Figari-Sud Corse** poursuit sa croissance, puisque depuis le 1^{er} janvier, ce sont 155 000 passagers qui y ont été accueillis, soit une hausse de 3% par rapport à l'année passée, et nous prévoyons d'atteindre les 440 000 passagers d'ici la fin de l'année 2011.

Je ne peux citer l'Aéroport de Figari, sans évoquer le « **Pôle des compétences aériennes Sud Corse** », dont notre ami Paul Rocca est récemment devenu le Président.

Cette Association a pour objectif l'essor de l'Economie de la Corse, à travers le développement du trafic aérien. Dans ce but, elle s'est liée par contrat à des compagnies aériennes assurant des vols réguliers depuis les capitales européennes vers le Sud de la Corse, et ce toute l'année.

Les retombées économiques de cette action en 2010, s'élèvent environ à 40 millions d'euros. Cela signifie que chaque euro investi par le pôle des compétences a généré un retour de 40 euros dans l'économie locale.

La CCIT de Corse-du-Sud a été à l'initiative de ce processus, car nous avons la conviction que le développement des connexions entre les capitales européennes et la Corse, nous permettra d'étaler la saison touristique, donc d'accroître l'activité des entreprises locales. Or cet étalement ne sera rendu possible que par la pérennisation et l'amplification du modèle low cost, qui transporte à l'heure actuelle près de la moitié des passagers européens.

Nous souhaitons désormais que les socio-professionnels s'engagent. Nous leur avons montré que cela en valait la peine, à eux maintenant d'être des acteurs volontaires et responsables du développement économique local, aux côtés des institutions.

ΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩ

Néanmoins si le **tourisme** est un pivot de la croissance, la présence de notre Institution dans la micro-région ne se limite pas à ce domaine.

Autre secteur d'action : la **formation**.

Nous proposons d'ores et déjà une formation « Commerce et Distribution », affiliée au réseau national Négoventis, nous réfléchissons à la création d'une nouvelle section dans ce cadre et une action est en cours afin de mettre en place des sessions de formation continue en langues.

Vous le voyez, l'extrême-sud n'est pas oublié en matière de formation, car nous savons quelle valeur ajoutée représente ce paramètre en matière de développement économique.

Enfin, la CCIT2A est évidemment présente dans l'extrême-sud à travers **l'appui et le conseil aux ressortissants** :

- Tout d'abord en soutenant les Associations de commerçants, A Rinascita à Porto-Vecchio et Vocab à Bonifacio. La CCIT2A subventionne, aide à animer et à promouvoir le tissu local. Ces partenariats sont particulièrement stimulants, puisqu'ils nous incitent chaque année à faire preuve d'imagination et de détermination pour valoriser le commerce de proximité.
- Ensuite, en étant partenaire de l'ODARC et de la CTC dans la mise en œuvre du Programme de développement rural de la Corse. Ce PDRC comporte 2 volets : l'animation du monde rural d'une part, l'information et l'accompagnement des TPE d'autre part. Des permanences ainsi que des journées d'information à destination des ressortissants ont été organisées aux 4 coins du Territoire au cours des années écoulées. Le PDRC donne ainsi la possibilité aux chefs d'entreprises et aux porteurs de projets d'avoir des réponses à leurs questions en matière de création, développement ou reprise, directement sur leur propre territoire. Ce programme, depuis sa création vivifie le tissu économique rural et accompagne les entrepreneurs qui ont fait des choix particulièrement courageux.
- Le Centre de Formalité des entreprises, base du métier des CCI est évidemment présent dans l'extrême-sud. En 2010, ce sont près de 500 dossiers concernant les entreprises des cantons de Porto-Vecchio et de Bonifacio qui y ont été traités et ¼ des entreprises créées dans le département l'ont été ici. Ajaccio n'est pas une étape obligée du parcours du créateur. La présence de nos conseillers à Porto-Vecchio et à Sartène contribue, conformément à notre ambition, à irriguer l'ensemble du Territoire de Corse-du-Sud .

- L'année 2010 a vu émerger un autre type d'appui, concernant les nouvelles normes de classement hôtelier. La CCIT2A a pris en charge la sensibilisation de ses ressortissants sur l'ensemble du département et ce sont au total plus de 200 participants qui ont pris part aux réunions et sont désormais prêts à s'adapter aux changements.
- Le renouveau a enfin pris la forme du dispositif actic, qui a permis dans un premier temps à une quarantaine de structures hôtelières, d'apprendre à optimiser l'usage des nouvelles technologies pour leur promotion. De nouveaux modes de communication, impliquent de nouvelles manières de penser sa publicité, notre devoir est de montrer à chacun les possibilités qui lui sont offertes afin de permettre d'effectuer des choix éclairés.
-

ΩΩΩΩΩΩΩΩΩΩ

La CCIT2A diversifie son action et amplifie sa présence sur l'ensemble du département, afin d'atteindre un objectif : chaque chef d'entreprise de Corse-du-Sud doit savoir que la CCIT est au quotidien son meilleur allié, qu'elle met à sa disposition toute une série de leviers destinés à accroître ses performances et qu'elle l'aide à adapter son activité aux nouvelles problématiques posées par notre temps.

Nous souhaitons accompagner notre Île sur la voie d'un développement économique offensif.

Si nous voulons être fidèles à l'idée que nous nous faisons de la Corse et de son identité, nous devons sans cesse avoir la capacité à nous adapter au monde d'aujourd'hui.

C'est justement le rôle que nous assignons à notre institution : savoir s'adapter et se moderniser pour relever les défis du présent et anticiper ceux de l'avenir.

Merci de votre attention.